



CONFEDERATION NATIONALE DES RADIOS ASSOCIATIVES

Association loi 1901

Siège social : 15, rue des Volontaires

34000 MONTPELLIER

RCS MONTPELLIER 412 618 084

**Attestation du commissaire aux comptes relative au nombre total de salariés des
entreprises adhérentes de la CONFEDERATION NATIONALE DES RADIOS ASSOCIATIVES
pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 dans le champ de la branche, du secteur d'activité
ou de la convention collective nationale de la radiodiffusion**

Siège social : 1 rue de Sarre – 57070 METZ – Tél. 03.57.55.13.02
268 rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 PARIS
Parc Energie – Bâtiment 10 – Rue Marguerite PEREY – 52100 BETTANCOURT LA FERREE
www.cap-decision.fr



Monsieur le président,

En notre qualité de commissaire aux comptes nommé par votre Conseil d'Administration pour réaliser l'intervention prévue par les articles L.2152-1 3° et R.2261-1-1 du Code du Travail, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au nombre total de salariés des entreprises adhérentes dans le champ de la branche de la convention collective nationale de la radiodiffusion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 figurant dans le formulaire ci-joint.

Ce formulaire fait ressortir un nombre total de salariés des entreprises adhérentes dans le champ de la branche de la convention collective nationale de la radiodiffusion de 466.

Il vous appartient de renseigner le formulaire relatif au nombre d'entreprises adhérentes dans le champ de la branche, en distinguant celles qui emploient au moins un salarié. Il nous appartient d'attester ces informations.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

- Prendre connaissance des procédures mises en place par votre association pour produire les informations figurant dans le formulaire relatif au nombre total de salariés des entreprises adhérentes dans le champ de la branche de la convention collective nationale de la radiodiffusion, en particulier des procédures d'agrégation de l'ensemble des données relatives aux salariés des entreprises adhérentes ;
- S'agissant des adhésions des entreprises apportées par vos structures territoriales statutaires, par les organisations professionnelles d'employeurs non candidates et le cas échéant leurs structures territoriales statutaires :
 - vérifier que les nombres de salariés retenus pour l'élaboration des données agrégées concordent avec les données figurant dans les formulaires joints aux attestations des commissaires aux comptes reçues par les organisations et structures territoriales statutaires, nos travaux ne comportant aucune diligence visant à contrôler ces données ;
 - reporter dans la fiche de synthèse relative aux données agrégées la compilation des anomalies portant sur les nombres de salariés des entreprises apportées, telles qu'elles figurent dans les attestations des commissaires aux comptes intervenus dans les structures et organisations intermédiaires, ainsi que des entreprises directement adhérentes.



Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations relatives au nombre total de salariés des entreprises adhérentes, dans le champ de la branche de la convention collective nationale de la radiodiffusion, figurant dans le formulaire joint à la présente attestation.

Fait à Metz, le 12 janvier 2017





Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
Représentativité des organisations professionnelles d'employeurs
Niveau Branche

Formulaire de candidature

Article L. 2151-1 et L. 2152-1 du Code du Travail

F1 BR

II- Nombre total de salariés des entreprises adhérentes dans le champ de la branche

Nom de l'organisation
professionnelle d'employeurs candidate :

CONFÉDÉRATION NATIONALE DES RADIOS ASSOCIATIVES

Siret :

412 618 084 00039

Branche :

IDCC
1922

Libellé

Convention collective nationale de la radiodiffusion

Nombre total de salariés* des entreprises adhérentes

* Titulaires d'un contrat de travail au cours du mois de décembre 2014

466

Prénom, nom, date et signature
du mandataire :

Prénom, nom, date et signature
d'identification du Commissaire aux Comptes :



